

MARCHE PUBLIC DE SERVICES



VILLE DU VAUCLIN

MARCHE PUBLIC
D'ASSURANCE

PRESTATIONS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL DE LA COLLECTIVITE DU VAUCLIN

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
(A.A.P.C.)

Marché à procédure formalisée en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et
R.2124-2 du code de la commande publique.

Date et heure limites de remise des plis : 18 Novembre 2024 à 12h00

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| Pouvoir adjudicateur..... | 3 |
| Objet du marché | 3 |
| CPV Global a la consultation..... | 3 |
| Dévolution | 3 |
| Interdiction de soumissionner | 4 |
| Conditions de participation et moyens de preuve acceptable | 4 |
| Visite | 4 |
| Eléments de Procédure | 4 |

Pouvoir adjudicateur

VILLE DU VAUCLIN
2, Rue Collignon
97280 LE VAUCLIN
Tél : 05.96.74.40.40
Fax : 05.96.74.44.11

Adresse Internet : <https://ville-vaucelin.fr/>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché

Les stipulations du présent marché ont pour objet les prestations d' « Assurance pour risques statutaires » pour la ville du VAUCLIN.

Forme du marché : Marché ordinaire

Type de marché de service : Services d'assurance

CPV Global a la consultation

CPV global à la consultation

CPV principal : 66512000-2

CPV additionnel : 66517300-0

Dévolution

Le présent marché est composé d'un seul et unique lot.

Il est prévu une variante exigée et obligatoire.

La durée prévisionnelle du marché est de 5 ans.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 3 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptable

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont énumérés au Règlement de la Consultation (R.C.).

Visite

Sans objet.

Eléments de Procédure

Marché à procédure formalisée ouvert.

Le marché fera l'objet d'une attribution au regard de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Les négociations ne sont pas autorisées.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de la consultation : MF16-2024

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2024

Date limite de réception des offres : **18/11/2024 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur ;
<http://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Règlement par mandatement au bénéfice du compte bancaire indiqué à l'acte d'engagement.
Les prestations sont financées pour partie sur les fonds propres de la personne publique.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après l'attribution du marché, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

En cas de litige résultant de l'application des documents encadrant l'exécution du présent marché, le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Martinique, dont relève le pouvoir adjudicateur.

Service pour renseignements sur recours :

Tribunal Administratif de Martinique
12, Rue du Citronnier
Plateau Fofu
CS 17103
97233 Schœlcher
Tél : 0596716667
Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique : Profil acheteur
Adresse profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Le VAUCLIN, Octobre 2024